



Sixt Mairie
Fer-à-Cheval



Sixt-Fer-à-Cheval, le 17 juin 2025

Secrétariat général

Affaire suivie par Emmanuelle DEFFAYET

dgs@mairie-sixtferacheval.fr

Références ED/992025

MAIRIE DE PASSY

M. LE MAIRE

1, place de la Mairie

74190 PASSY

Objet : Modification de PLU

Lettre recommandée avec Accusé Réception

Monsieur le Maire,

Je fais suite à la transmission des éléments constituant le dossier de modification de PLU qui nous a été notifié en qualité de « commune limitrophe ».

Comme nous l'avons déjà évoqué la commune de Sixt-Fer-à-Cheval est propriétaire d'un refuge de montagne sis à l'alpage d'Anterne sur parcelle appartenant au territoire de Passy mais propriété de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval.

Le refuge « Alfred Wills » contribue à l'accueil des randonneurs, notamment ceux cheminant le long des chemins de Grande Randonnée (GR5). Comme cela est souligné sur le site de la GTA, **le passage par Sixt / Passy figure parmi les plus belles séquences de l'itinéraire.**

Aujourd'hui les visiteurs sont nombreux à randonner sur cet itinéraire et le besoin d'accueil dans des locaux adaptés contribue à garantir la protection des lieux en limitant la dispersion sur l'alpage et en facilitant la nuitée en refuge plutôt que sous tentes disséminées sur tout l'alpage ou en mode camping aux abords du lac.

Cependant, les bâtiments (chalet originel + fruitière) constituant le « refuge actuel » deviennent vétustes et ne permettent plus de répondre aux besoins. Depuis plusieurs années les gardiens successifs utilisent des chalets privés pour stocker certaines marchandises. A terme cette situation rend précaire le bon fonctionnement du refuge.

Aussi dans une optique d'accueil adapté à la fréquentation existante il s'avère nécessaire d'augmenter la surface utile du refuge soit sous forme d'extension des bâtiments existants soit sous forme de création d'une nouvelle unité conforme au bâti traditionnel existant. Cette seconde hypothèse serait à ce jour privilégiée.

Aussi je vous remercie de bien vouloir prévoir au PLU les modalités permettant la création d'un nouveau bâtiment « Refuge » autour de la zone d'habitat traditionnel de l'alpage d'Anterne et dans le même temps de faciliter l'extension des chalets « Refuges » existants

Je reste bien entendu disponible pour un échange courant juillet pour évoquer précisément nos projets et faciliter la prise en considération dans la modification du PLU qui est en cours.

Mes services solliciteront votre secrétariat pour vous proposer ce temps d'échange qui pourra se tenir sous forme de visio conférence.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Le Maire, Stéphane BOUVET.





Traversez les Alpes françaises à pied !



Infos sur le tronçon Salvagny / Moedde Anterne

Description Détails Carnet de route [Sy rendre](#) [+ d'infos](#)

De Salvagny au refuge Moëde Anterne, cette étape compte parmi les plus emblématiques de la traversée. Une expérience à couper le souffle, entre cascades, barre des Fiz et réserves naturelles !

Au départ de Salvagny, vous prendrez la direction des cascades du Rouget, de la Pleureuse et de la Sauffaz avant de rejoindre assez rapidement le Collet d'Anterne, au pied de la chaîne des Fiz, une barre de 700m de haut, qui s'étend de la Pointe de Sales au nord à la Pointe d'Anterne au sud.

Vous atteindrez ensuite l'alpage d'Anterne situé au cœur de la réserve naturelle de Sixt-Passy. Le monde calcaire des Chalets d'Anterne s'ouvre à vous, avec une faune et une flore d'une richesse incroyable ! Le refuge Alfred Wills pourra vous accueillir le temps d'une pause avant de rallier le Lac d'Anterne, paradis des truites et ombles chevaliers - et des randonneurs ! - puis le Col d'Anterne, culminant à 2257m ! Le point de vue sur les Aiguilles Rouges et le massif du mont Blanc fera de vous des marcheurs privilégiés !

Vous descendrez ensuite jusqu'au refuge de Moëde-Anterne, situé à 2000 m d'altitude, dans un décor d'alpage et de haute montagne ! La vue sur le mont Blanc devrait vous laisser quelques jolis souvenirs...

